

Retranscription de la présentation réalisée
lors du forum de la convention du 16 novembre 2021.

DEVENIR UN EMPLOYEUR DE RÉFÉRENCE

Pour nous, la première ambition, c'est d'être un employeur responsable et de pouvoir garantir l'employabilité de nos collaborateurs au sein du groupe, de leur garantir de développer des compétences, de pouvoir faire leur carrière et de trouver des opportunités au sein du groupe.

Il y a plusieurs moyens d'arriver à ce résultat, comme la promotion de la mobilité, donc de pouvoir changer de poste, développer de nouvelles compétences, changer d'environnement, changer d'équipe. Parfois, c'est aussi faire un pas de côté et voir ce qui se passe à côté. Tous ces changements vont entraîner de l'agilité professionnelle et permettre aux collaborateurs de s'adapter à d'autres changements et donc de ne plus les subir, mais de saisir des opportunités au fur et à mesure de ce qui se présente au niveau du groupe. On est dans un environnement qui se transforme beaucoup. L'idée, c'est d'avoir aussi cette capacité à saisir cette opportunité dans cet environnement.

Pour saisir ces opportunités, il faut déjà connaître le groupe.

VYV et moi est un parcours digital sur la connaissance du Groupe VYV, qui a été créé en janvier 2020. C'est un parcours 100 % digital, accessible par tous les collaborateurs et tous les élus du groupe, sans exception. C'est un programme composé de plusieurs thématiques, sur le groupe, sa création, comment il évolue, dans quel contexte il évolue, une partie sur nos métiers (Quels sont-ils ? Quelles sont nos réalisations communes sur ces différents métiers ?). L'objectif est de donner à voir aux collaborateurs et aux élus des exemples concrets de réalisations. On n'oublie pas les entités, avec un focus très spécifique sur les entités, avec un détail pour toutes les entités, leurs chiffres-clés, leurs raisons d'être, des informations principales sur les entités, de la manière la plus concrète possible.

VYV et moi est un parcours qui a été conçu avec toutes les entités du groupe. Ce n'est pas juste au niveau du groupe et de notre Direction qu'on l'a créé. On a vraiment travaillé avec toutes les entités, avec les ressources humaines, les services communication et également avec les équipes en charge des élus, qui nous ont aidés à concevoir ce parcours, qui n'a de cesse d'évoluer et qui évoluera très prochainement, suite à l'annonce du plan stratégique VYV 2025.

Une fois qu'on a connaissance de notre terrain de jeu, c'est ensuite de travailler à l'accompagnement des projets professionnels des collaborateurs. Pour cela, le groupe a créé le programme Clap, Tous acteurs de sa carrière. Vous trouverez sur vos sièges quelques exemples de nos réalisations,

notamment le guide mobilité, un guide pour aider les collaborateurs à engager la réflexion sur un changement, quel qu'il soit. Ce programme Clap va embarquer plusieurs dispositifs, qui vont aider les collaborateurs, selon le niveau de maturité de leur projet.

Le socle de tout cela, c'est l'Espace mobilités Clap, conçu pour que ce soit une ressource auprès des collaborateurs. Ils peuvent y trouver des informations sur le groupe. D'ailleurs, on retrouve le parcours VYV et moi, qu'ils peuvent suivre s'ils le souhaitent. Ils retrouvent des informations sur les territoires, les entités. C'est vraiment l'objectif de leur donner du contenu intéressant pour eux en tant que collaborateurs, et pas du contenu institutionnel, pour qu'ils puissent trouver l'accroche ou les éléments qui les intéressent. Tel est l'objectif de ce site. Ensuite, vous allez retrouver des rubriques, qui vont donner les avantages de la mobilité au niveau groupe, puisqu'on a un accord. Vous retrouverez aussi, dans les documents, le guide de l'accord, qui donne des avantages aux collaborateurs, ainsi que tous les dispositifs, qui vont les servir, en fonction de la maturité de leur projet (ex. le guide la mobilité pour guider ma réflexion, etc). L'une de nos récentes réalisations est le forum mobilités, réalisé à Nantes au mois d'octobre, à la manière d'un forum de recrutement, où on retrouve toutes les entités d'un territoire et des ateliers pour travailler son parcours professionnel, avec des conseils sur comment présenter son parcours, réfléchir sur ses compétences, savoir ce qui me convient en termes de poste... Ces ateliers sont animés par des coaches externes et des RH des entités du groupe.

Ce sont donc nos deux dispositifs principaux, mais il y en a plein d'autres, décrits sur l'Espace mobilités. Je vous encourage à aller le voir et à transmettre l'information à vos collègues et à vos collaborateurs si vous le pouvez.

Pour conclure, la mobilité est un moyen, mais il n'y a pas que ça. On travaille actuellement à la construction d'un socle social commun au niveau du groupe. Ces travaux sont en cours. Il faut bien s'occuper de nos adhérents, de nos patients et de nos habitants, mais il faut également bien s'occuper des collaborateurs, pour qu'il y ait cette symétrie des attentions qui s'opère et qui puisse se développer au fur et à mesure. Ce socle social commun est en cours de construction, mais prend la forme de deux piliers principaux : les avantages sociaux, au travers de la construction d'une mutuelle groupe pour tous les collaborateurs, pour avoir une égalité entre les différents collaborateurs des différentes maisons. L'autre pilier est le pilier bien-être, qui est plutôt orienté santé/sécurité au travail, qualité de vie au travail.

Par exemple, sur les accords télétravail, les accords QVT, l'inclusion, l'emploi de personnes en situation de handicap, soit tous ces travaux qui pourront donner une meilleure place au bien-être des collaborateurs.

CONTACTS :

Francesca PUDDU - UMG Groupe VYV
Laure VANDAMME - UMG Groupe VYV
Fanny VERDET - UMG Groupe VYV